

# B I B R A C T E

## Guide conférencier vacataire néerlandophone

### ENVIRONNEMENT DU POSTE

Bibracte EPCC est un établissement public à vocation scientifique et culturelle à caractère industriel et commercial installé au cœur de la Bourgogne. Il gère le site patrimonial du mont Beuvray (classé Monument historique et labellisé Grand Site de France) ainsi que les équipements construits à sa périphérie dans le cadre des Grands Travaux de l'Etat : centre archéologique européen et musée de site. Il mène une politique de coopération internationale dans le domaine de l'archéologie. Fort d'une trentaine de collaborateurs permanents avec, à leur tête, un directeur général de profil scientifique, il est organisé en trois pôles fonctionnels : pôle scientifique, pôle culturel et pôle ressources.

Le mont Beuvray est un domaine forestier de 950 hectares dont la gestion est pleinement assurée par l'établissement, avec le concours de l'Office national des Forêts. Le centre archéologique mène des partenariats internationaux et accueille environ un millier de chercheurs et d'étudiants chaque année. Le musée de Bibracte affiche une programmation culturelle active et constitue un pôle majeur du tourisme bourguignon avec en moyenne 40.000 visiteurs entre mars et novembre. Une part importante de ces visiteurs provient d'Europe du Nord, en particulier des Pays-Bas. Le musée accorde donc une attention particulière à proposer à ces visiteurs néerlandophones des visites guidées à un rythme régulier (une par jour minimum en juillet-août). Il propose aussi des visites guidées et diverses animations à d'autres publics (scolaires, groupes d'enfants hors temps scolaire, groupes d'adultes et visiteurs « individuels », en français, anglais, allemand notamment). La conduite de ces visites et animations est confiée à une équipe de guides.

### POSITIONNEMENT DU POSTE

Le guide conférencier est placé, au sein du pôle culturel, sous l'autorité du chargé de médiation et du chef du pôle.

### MISSIONS ASSOCIEES AU POSTE

Le guide conférencier vacataire contribue à transmettre aux différents publics de Bibracte les connaissances sur le site, son époque, les résultats des fouilles et son environnement. Il assure les missions principales suivantes :

- Assurer les visites guidées et animations sur le site et au musée à l'attention du public néerlandophone
- Assurer des animations sous forme notamment de visites guidées et d'ateliers pratiques sur le site archéologique et dans les espaces du musée pour les différents publics de Bibracte (scolaires, hors temps scolaire, groupes d'adultes, individuels...)
- Répondre aux demandes d'information émanant des publics
- Assurer la sécurité des groupes conduits par le guide

Les missions annexes suivantes lui sont également confiées :

- Aider à organiser la mise en place matérielle et la logistique des actions de médiation
- Participer au rayonnement de l'établissement et à la sensibilisation sur les enjeux de protection et de mise en valeur du patrimoine

### COMPETENCES REQUISES

- Maîtriser les techniques de l'expression orale devant un public varié, aisance relationnelle
- Mettre en œuvre des techniques d'animation pédagogique diverses
- Connaissances en archéologie ou histoire de l'Antiquité ou histoire locale
- Les règles d'hygiène et de sécurité des établissements qui accueillent du public
- Langue étrangère indispensable: néerlandais (la connaissance de l'anglais ou de l'allemand sera appréciée)

### COMPETENCES ASSOCIEES

- Rassembler, synthétiser et traiter des informations sur un sujet donné

L'activité peut s'exercer le week-end, les jours fériés, pendant les vacances scolaires.

Contrat à la vacation : volume horaire selon disponibilité. Rémunération pour un candidat sans expérience à hauteur de 12,36 € bruts/ heure.

Disponibilité souhaitée à partir du 15 mars 2018.

Candidatures à adresser à :

**M. le Directeur général de Bibracte**  
Centre archéologique européen –  
58370 Glux-en-Glenne.

Transmission par mail : [compta@bibracte.fr](mailto:compta@bibracte.fr)

**Date limite de candidature : 1<sup>er</sup> mars 2018**